

# Journée internationale des femmes 2010

## Notes sur le 15<sup>ème</sup> anniversaire de la Plate-forme d'action de Pékin

### Droit à la terre pour les femmes

#### CONTEXTE

En Mars 2010, la cinquante-quatrième Session de la Commission des Nations unies sur le Statut des femmes<sup>1</sup> évaluera les **quinze années de mise en œuvre de la Déclaration et de la Plate-forme d'action de Pékin** (BPfA). L'objectif sera surtout de partager des expériences et des bonnes pratiques afin de surmonter les obstacles qui persistent et de relever les nouveaux défis, notamment en lien avec les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les Etats Membres, les représentants des organisations non gouvernementales et des Nations unies y participeront. Les processus d'évaluation en cours aux niveaux national et régional viendront alimenter l'évaluation sur le plan mondial.



Peuples Solidaires, en association avec ActionAid souhaite profiter du 15<sup>ème</sup> anniversaire de la BPfA pour mettre en avant les progrès accomplis grâce au projet international **HungerFree Women**, qui œuvre pour garantir aux femmes le droit à la propriété, à l'héritage et à la gestion de la terre et des ressources naturelles. Les affiliés et les associés d'ActionAid en Europe (dont Peuples Solidaires) ont choisi de porter leur attention sur le problème de la faim, en hausse constante ces dernières années suite à la crise alimentaire liée à la hausse des prix et à la diminution de l'investissement public dans l'agriculture.

#### QUE DIT LA BPfA SUR LE DROIT À LA TERRE POUR LES FEMMES ?

La BPfA commence en réaffirmant l'engagement des gouvernements pour l'autonomisation des femmes et une égalité hommes/femmes dans tous les domaines de la société, notamment par la participation des femmes aux prises de décisions et par leur accès au pouvoir, qui constituent le fondement de l'égalité des sexes, du développement économique et de la paix.

La BPfA reconnaît que malgré leur participation au développement économique, grâce à leur travail (rémunéré ou non), y compris dans l'agriculture de subsistance, les femmes sont confrontées à des obstacles juridiques et culturels qui empêchent la propriété ou l'accès à la terre, aux ressources naturelles, au capital, au crédit, à la technologie et aux autres moyens de production, sans parler des différences de rémunération, et voient leur progression économique entravée. La BPfA insiste en particulier sur les obstacles qui touchent à l'accès à la terre et aux ressources naturelles pour les femmes.

Dans le **Paragraphe 26**, les gouvernements s'engagent à promouvoir l'indépendance économique des femmes, notamment par l'emploi, et à mettre fin à la pauvreté grandissante et persistante des femmes en s'attaquant aux causes structurelles qui la sous-tendent: transformer les structures économiques, permettre à toutes (y compris les femmes rurales) d'accéder aux moyens de production, aux opportunités et aux services publics.

Dans le **Paragraphe 35**, les gouvernements s'engagent à garantir l'accès aux ressources économiques pour les femmes, au même titre que les hommes : la terre, le crédit, les sciences et la technologie, la formation professionnelle, l'information, la communication et l'accès aux marchés afin de contribuer à la promotion et à l'autonomisation des femmes et des filles.

<sup>1</sup> La Commission sur le Statut des femmes (CSW) a géré l'organisation et le suivi des Conférences mondiales sur les femmes à Mexico (1975), Copenhague (1980), Nairobi (1985) et Pékin (1995). Ces dix dernières années, la Commission a évalué l'application des 12 domaines critiques d'intervention identifiés dans la BPfA lors de ses sessions annuelles. Elle a émis des recommandations en matière d'action, sous la forme de résolutions qui ont été adoptées, et qui ont pour objet de faciliter les mises en œuvre à tous les niveaux. Pour plus d'information, rendez-vous à l'adresse : [www.un.org/womenwatch/daw/beijing15/index.html](http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing15/index.html) (en anglais)

Les gouvernements se sont également engagés sur les actions suivantes :

- Entreprendre des réformes **juridiques et administratives, pour que les femmes jouissent des mêmes droits que les hommes en matière de moyens économiques, notamment le droit de posséder et de contrôler la terre** et d'autres biens, le droit d'hériter, d'accéder au crédit, aux ressources naturelles et aux nouvelles techniques d'exploitation;
- Passer en revue et modifier la législation sur le fonctionnement des **institutions financières** pour garantir que leurs services s'appliquent aux femmes et aux hommes de façon égalitaire;
- Modifier et faire appliquer les législations nationales qui soutiennent les **mécanismes traditionnels d'épargne, de crédits et de prêts** pour les femmes ;
- S'assurer systématiquement que les politiques nationales sur les **accords commerciaux au niveau international et régional** n'ont pas d'impact négatif sur les activités économiques à la fois traditionnelles et nouvelles des femmes ;
- Mettre en valeur, au niveau national et local, **le potentiel des femmes rurales à générer un revenu**, en leur donnant, comme aux hommes, la maîtrise et l'accès aux moyens de production, à la terre, au crédit, au capital, au droit de propriété, aux programmes de développement et aux structures coopératives ;
- Créer et améliorer les programmes et les politiques qui reconnaissent et **renforcent le rôle fondamental des femmes en matière de sécurité alimentaire**, et permettent aux femmes actives, rémunérées ou non, notamment celles qui participent à la production alimentaire (agriculture, pêche et aquaculture) en zone rurale et urbaine, d'avoir accès, comme les hommes, aux techniques d'exploitation, aux transports, aux possibilités d'expansion agricole, au crédit et à la commercialisation tant au niveau local qu'au niveau communautaire ;
- Mettre en place les mécanismes appropriés et encourager les institutions intersectorielles qui permettent aux **coopératives de femmes** d'optimiser leur accès aux services de base.

## PEUPLES SOLIDAIRES SE POSITIONNE SUR LE DROIT À LA TERRE POUR LES FEMMES



Pour Peuples Solidaires, en association avec « ActionAid, **la faim qui sévit actuellement dans le monde résulte d'un mélange d'inégalités de genre, d'injustice sociale et d'échec des politiques.** La terre est l'objet de nombreuses luttes sociales et politiques et pour la majorité, en particulier la population rurale, elle représente la principale source de revenu et de dignité. Pour les femmes, la question de la terre est loin d'être réglée.

Les femmes rurales sont souvent éloignées des lieux de pouvoir et de prises de décisions. La violation de leurs droits est généralement considérée comme « culturelle » ou comme « ce qui se fait dans leur communauté depuis toujours ». Les

activités économiques de ces femmes rurales ne sont « que » du travail de femme, qui ne rentre pas dans les statistiques nationales, ou ne pèse rien dans le PIB. Mais... **c'est 60 à 80 % des denrées alimentaires qui sont produites par les femmes dans les pays du Sud** ; partout dans le monde, les femmes travaillent dur dans le domaine agricole, plantent des pommes de terre en Amérique du Sud, récoltent le maïs en Afrique ou sèment du riz dans les exploitations irriguées d'Asie. Pourtant, nombreuses sont celles qui ne possèdent et ne contrôlent pas la terre qu'elles travaillent et qui ne peuvent accéder aux systèmes de développement agricole, aux prêts subventionnés ou qui ne peuvent intégrer les coopératives ou les syndicats agricoles. **Les femmes possèdent en moyenne moins de 1% de la terre, et les femmes rurales reçoivent moins de 10% des crédits alloués aux exploitants agricoles.** De la même manière, les agricultrices en Afrique Sub-saharienne n'accèdent qu'à 7% des services d'expansion agricole ; sans compter que les parcelles attribuées aux femmes sont souvent trop petites ou trop peu fertiles pour être productives. C'est pourquoi les femmes, qui exploitent les terres les plus marginales et qui ont moins de moyens pour traverser les périodes d'inondations ou de sécheresse, sont les plus vulnérables aux changements climatiques.

Il est capital de supprimer la discrimination en matière de droits fonciers et de droits de propriété; c'est incontestablement la **condition nécessaire à un développement équitable et durable et une**

**condition nécessaire pour que les femmes aient accès à leurs droits fondamentaux, notamment au droit à l'alimentation.** Accroître l'accès des femmes aux moyens de production agricoles, de même qu'à un pouvoir de prise de décision au sein du foyer est fondamental pour leur propre accès aux droits mais aussi pour la lutte contre la faim dans le monde. Renforcer les droits des femmes pour qu'elles puissent hériter personnellement et gérer leurs biens et leur terre de plein droit, plutôt que par l'intermédiaire d'un parent de sexe masculin est une étape cruciale pour que les femmes aient un statut égal aux hommes, et pour que les problèmes de sécurité alimentaire soient réglés.

Peuples Solidaires, en association avec ActionAid, reconnaît que la mise en commun et la conservation des terres communales pour éviter qu'elles passent dans le domaine privé, peut s'avérer nécessaire ; mais quelle que soit la méthode choisie par une société, les hommes et les femmes doivent bénéficier d'un traitement égal. On ne peut pas considérer que les femmes sont des individus « mineurs », et que leur accès à la terre dépend de leurs maris, oncles ou frères. Dans de nombreux pays, cela signifie qu'il faut réformer certaines lois régissant le partage du foncier mais aussi le mariage, le divorce, l'héritage. **Des réformes juridiques, des changements politiques et des moyens financiers sont essentiels** pour que davantage de femmes puissent avoir accès à la terre et aux autres moyens de production (comme les semences, l'eau, le crédit et les systèmes de développement agricole) et les contrôler. Le domaine du droit à la terre pour les femmes ouvre ainsi un espace qui permet de travailler simultanément sur les problématiques, les institutions, les systèmes et les processus qui maintiennent l'oppression et l'injustice.

## LA CAMPAGNE HUNGERFREE WOMEN D'ACTIONAID



En 2008, la campagne internationale HugerFREE Women, relayée en France par Peuples Solidaires, a été lancée avec les objectifs suivants :

- ✗ Placer davantage de terres (et de ressources qui y sont liées) entre les mains des femmes, en allouant des ressources publiques à l'acquisition de terre pour les femmes, et à leur distribution.
- ✗ Aider les femmes à pérenniser leur droit à la terre (et aux ressources naturelles), par la suppression des lois et des politiques discriminatoires, et/ou par l'application de lois qui favorisent un traitement égal des femmes et des hommes.
- ✗ Renforcer le pouvoir politique des femmes rurales en soutenant et en encourageant le leadership féminin pour former une base électorale qui soit en faveur du droit à la terre et aux ressources naturelles pour les femmes.
- ✗ Encourager les gouvernements à protéger et à soutenir les droits des femmes et à mettre en place un cadre législatif empêchant la concentration de la terre entre les mains des élites et des multinationales suite aux réformes foncières qui répondent au besoin du marché. Pour cela, il faut militer pour que les droits et les besoins des exploitantes agricoles soit une priorité dans l'agenda politique régional et international, en conjuguant plaidoyer, médiatisation, mobilisation et recours en justice.

Du Guatemala au Pakistan en passant par la Gambie, **80 000 femmes se sont mobilisées** pour dire aux gouvernements, aux autorités traditionnelles, etc. qu'elles ne veulent plus que leurs droits soient bafoués. Ces femmes et leurs alliés ont choisi de l'exprimer par des rencontres entre communautés, des rassemblements de rue, des marches, des manifestations et des concerts de musique. Dans tous les cas, elles ont énoncé clairement leurs demandes – sous forme de chartes, de pétitions

et d'échanges avec les décideurs politiques. Les médias ont largement diffusé leurs histoires et ont couvert les événements de manière très efficace.

Au total, vingt-quatre pays ont pris part à la campagne HugerFREE Women : parmi eux le **Bangladesh, le Cambodge, le Chili, la République Démocratique du Congo, le Guatemala, Haïti, l'Inde, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, le Népal, le Pakistan, le Sénégal, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, la Gambie, l'Ouganda, le Zimbabwe.**

Cette campagne a également été relayée en France notamment dans le cadre du Forum international sur l'accès à la terre qui s'est tenu les 18 et 19 avril 2009 à Montreuil.

## **POURQUOI LE DROIT À LA TERRE POUR LES FEMMES EST ENCORE UN PROBLÈME ?**

L'augmentation vertigineuse du prix des produits alimentaires a commencé en 2006 et a atteint son point culminant en 2008 : le riz a ainsi augmenté de 217%, le blé de 136%, le maïs de 125% et le soja de 107% sur cette période. Fin avril 2008, le prix du riz avait doublé par rapport au niveau qu'il avait atteint sept mois auparavant. Bien qu'on puisse dire que cette crise est apparue dans les pays riches, ce sont les pays du Sud qui en ont le plus ressenti les effets. Le Burkina Faso, le Cameroun, le Sénégal, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Mexique, la Bolivie, Haïti, le Yémen, l'Ouzbékistan, le Bangladesh, le Pakistan, le Sri Lanka, l'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud ont tous été le théâtre de manifestations violentes et de troubles sociaux importants. L'inégalité entre les hommes et les femmes a contribué à l'apparition de cette crise. **Au fil du temps, les gouvernements ont cessé de soutenir l'agriculture et ont négligé les petits producteurs, en particulier les femmes agricultrices.** Face à l'augmentation de la concurrence et des conflits liés au droit à la terre en vue de l'exploitation des mines, du développement économique d'autres ressources telles que les agrocarburants, et parce que le marché tend à déterminer les réformes foncières, les femmes ont perdu rapidement l'accès, pourtant déjà précaire, qu'elles avaient à la terre et aux ressources naturelles. Dans ce contexte, la féminisation de la pauvreté est devenue de plus en plus visible. La crise alimentaire actuelle est un cri d'alarme pour proposer des modèles économiques alternatifs qui placent les droits humains au-dessus du profit.

**Plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde, la plupart sont des femmes. Il ne reste que cinq ans avant d'atteindre la première échéance du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) - réduire de moitié entre 1990 et 2015 la faim dans le monde - , mais les problèmes de la faim et de la malnutrition sont loin d'être résolus. Il est plus qu'urgent que les femmes aient accès aux ressources et puissent les contrôler.**

## **ÉTUDE DE CAS : INDE**

ActionAid en Inde a aidé à rédiger les droits des Dalits sans terre, afin de les diffuser à grande échelle. Avec l'aide d'une organisation partenaire, ActionAid Inde a aidé à identifier 7 millions d'acres de terres qui auraient dû être redistribuées aux Dalits, dans le seul Etat de l'Andhra Pradesh. C'est sur cette base qu'a été lancée la campagne pour demander une terre pour chaque femme Dalit en Inde. La campagne a débuté par 27 025 demandes officielles de terres par les femmes Dalits. Au même moment, des milliers de femmes sont descendues dans les rues pour exiger leur dû. Si bien que 4 895 femmes se sont vu allouer presque 8 000 acres de terres. Des mobilisations similaires au Tamil Nadu ont permis d'obtenir la garantie du droit à la terre pour les Dalits par décision de la Haute Cour de justice.

A l'approche des élections nationales indiennes, plus de 150 femmes leaders de groupes marginaux, notamment les Dalits, les pêcheurs, les tisserands, les personnes handicapées ou porteuses du VIH se sont rassemblées fin 2008 à Hyderabad, demandant aux différents partis politiques de prendre en compte en priorité leurs revendications dans les agendas politiques. **Les femmes et d'autres leaders communautaires issus des 14 districts de l'Andhra Pradesh se sont rencontrés lors d'un séminaire de deux jours organisé par ActionAid et des organisations partenaires.** Les leaders politiques du Congrès sont venus à la rencontre des femmes militantes. Après le scrutin, les femmes leaders ont poursuivi leur campagne pour les droits à la terre et ont exigé que le gouvernement nouvellement élu protège les moyens de subsistance traditionnels contre les multinationales. Les leaders féminines ont rejeté l'actuel « modèle de développement » qui soutient les Zones franches et le « Corridor Côtier » alors que l'on **déplace des centaines de milliers de personnes démunies, contraintes de quitter leur maison et**

**leurs moyens de subsistance.** « Si ces déplacements continuent, il ne restera plus de pêcheurs sur les côtes de l'Andhra Pradesh » explique Raghu P, qui dirige le travail d'ActionAid dans cet Etat.

« *Le gouvernement ne propose aucun débat sur les moyens de subsistance, et veut nous faire croire que faire profiter les riches aidera automatiquement les pauvres* » déclare le Professeur Kodanda Ram de l'Université Osmania.

La rédactrice de Bhumika, magazine populaire Telugu, et militante pour les droits des femmes Kondaveeti Satyavati explique : « *Les femmes issues des différentes communautés marginalisées mènent désormais la lutte contre le déplacement des populations parce qu'elles doivent nourrir leur famille* ». « *Plus que les hommes, les femmes comprennent le besoin de remettre en question le modèle de développement économique actuel* » ajoute-t-elle. L'Andhra Pradesh Dalit Samakhya (APDS), partenaire d'ActionAid, a fait campagne dans cinq districts pour que cinq acres de terres soient donnés à chaque femme Dalit. « *Nous voulons une terre, pas la télévision couleur* » commente Aswathamma d'APDS.

En Inde, les femmes leaders de la première génération, y compris des femmes Dalits, ont remporté brillamment des sièges au Conseil des villages – les Gram Panchayats – et ont permis de changer radicalement le paysage politique et social de centaines de villages en Inde. **Dans le cadre des activités liées à la journée internationale des femmes 2010, ActionAid Inde va animer une journée entière d'audience** publique avec une douzaine de femmes élues, venues de différents villages, afin de discuter de la lutte à mener, de faire remonter les revendications propres aux femmes, à différents niveaux, en particulier en ce qui concerne des modèles économiques qui privilégient les moyens de subsistance et la santé. L'événement rassemblera des femmes leaders de leurs communautés, venant des quatre Etats – y compris le Bihar et l'Uttar Pradesh ; elles présenteront leurs témoignages notamment en présence des représentants des différents partis nationaux.